

# BEAU SOLEIL DES LANDES

## 2018 - 2050

### CARTE D'IDENTITÉ

#### SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Maisdon-sur-Sèvre (44)

#### ENJEUX D'ADAPTATION VISÉS

- Atténuation des fortes chaleurs
- Lutte contre le ruissellement

#### MILIEUX CONCERNÉS

Écosystèmes agricoles

#### TYPES DE SFN

Gestion durable d'écosystèmes :  
Remise en culture et régénération  
d'anciennes terres de vignes par  
des pratiques d'agroforesterie  
et de rotation animale

#### PORTEUR(S) DU PROJET

#### ET PARTENAIRE(S) ASSOCIÉ(S)

- Ferme Beau Soleil des Landes
- Concours Arbres d'Avenir 2018 –  
Pur Projet, Accor
- Programme Nature 2050 –  
CDC Biodiversité
- Ligue de Protection des Oiseaux  
(LPO)
- Mission Bocage
- Sèvre et Maine Emploi Solidaire  
(SEMES)



Plantations près du parc à volailles  
© Saaltus

#### FINANCEURS ET BUDGET

- Subvention Concours Arbres  
d'Avenir – Nature 2050
- Fonds propres

Budget total du projet : **16 650 €**

À cela s'ajoute le coût de  
pérennisation et de suivi du projet  
jusqu'en 2050 pris en charge par les  
propriétaires de la ferme Beau Soleil  
des Landes et CDC Biodiversité.



## LES OBJECTIFS DU PROJET

- **Pour l'adaptation aux changements climatiques :** atténuer les effets du changement climatique par la création de microclimats, améliorer l'infiltration des eaux de pluies et lutter contre le ruissellement .
- **Pour la biodiversité :** favoriser le retour de la biodiversité et créer un refuge pour les espèces locales.
- **Pour le territoire :** intégrer ces aménagements dans des filières de valorisation locale



## CONTEXTE ET ENJEUX

Le projet se situe sur la commune de Maisdon-sur-Sèvre, dans l'agglomération touristique de Clisson, en Loire-Atlantique. Le site est localisé au sein du vignoble historique du Muscadet, qui comprend aujourd'hui de nombreuses friches viticoles et voit l'étalement urbain grignoter progressivement les terres agricoles. Les sols de ces friches sont affaiblis par plus de 20 ans de monoculture de vigne conventionnelle. La ferme Beau Soleil des Landes a opéré sa transition en agriculture biologique et porte un des seuls projets agroforestiers du département. Son activité se partage entre l'élevage extensif d'une vingtaine de vaches allaitantes et de poules pondeuses, une production maraîchère diversifiée et partiellement transformée sur place (confitures). Les produits de la ferme et des producteurs locaux environnants sont vendus en direct au magasin de la ferme ou aux magasins bios et restaurateurs du territoire.

Les plantations s'étendent sur un site de 7 ha caractérisé par un sol appauvri, pollué et tassé par 20 ans de pratiques agricoles conventionnelles. L'adoption de pratiques agroécologiques, notamment la plantation de haies, permet d'améliorer l'infiltration des eaux et de favoriser la prolifération des auxiliaires de culture qui en retour améliorent la résilience de la ferme.

Création d'une mare en annexe des plantations  
© CDC Biodiversité

### CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE DU PROJET

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays du Vignoble Nantais
- Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) des Pays de la Loire

## ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Débuté en 2018, les travaux ont consisté à :

- Créer 1000 mètres de buttes, fertiliser et apporter du paillage et planter 2348 arbres adaptés au contexte pédoclimatique (dont 248 arbres agroforestiers, 300 arbustes fruitiers, 1000 petits fruits).
- Planter 200 mètres de linéaires de fruitiers et 600 mètres linéaires de haies bocagères ; en alternance 2 lignes de fruitiers et 1 ligne d'arbres fixateurs d'azote sur une surface de 4,8 ha. Les linéaires ont suivi les courbes de niveaux relevées manuellement au laser de nuit.
- Déployer d'autres infrastructures écologiques pour la gestion des écoulements, notamment des mares, des vasières et des fossés qui

s'avèrent être des refuges pour la biodiversité et des puits de carbone.

- Les travaux ont été réalisés grâce à des chantiers participatifs et l'entretien est assuré par plusieurs salariés, via notamment un dispositif de compagnonnage qui met en relation la ferme avec des personnes réfugiées. Les regarnis ont concerné environ 5% des plants, notamment dans les zones humides où des boutures de saule et de peuplier ont été privilégiées. Le modèle économique de la ferme est assez diversifié, incluant notamment la location de terrain pour le camping et l'accueil de télétravailleurs.

## GOVERNANCE ADOPTÉE

Sur le long terme, la gestion, l'entretien et le suivi des plantations sont pris en charge par les propriétaires.

La ferme est par ailleurs soutenue par CDC Biodiversité via le programme Nature 2050 et ses partenaires scientifiques pour la définition et le suivi des indicateurs jusqu'en 2050, en plus du cofinancement de l'action.

## CALENDRIER

### VIE DU PROJET

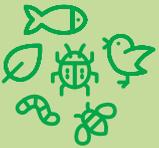
	2018	2019	2020	2021
<b>Travaux</b>		Début des travaux : préparation du sol, création de buttes et première phase de plantations	Fin des travaux et regarnis (5%)	
<b>Vie du projet</b>	4 <sup>e</sup> édition du concours Arbres d'Avenir	Adhésion de la ferme au programme LPO Paysans de Nature Réalisation d'un état initial de la biodiversité sur la ferme avec la LPO		Dans la continuité du programme Nature 2050 : acquisition d'1 ha de vignes pour y planter un bois afin de faire barrière aux dérives phytosanitaires des parcelles voisines
<b>Suivi et évaluation</b>			Suivi des indicateurs jusqu'en 2050	

# BÉNÉFICES ET APPORTS DU PROJET



## BÉNÉFICES FACE AUX ENJEUX D'ADAPTATION VISÉS

- Régénérer et stabiliser les sols : les réseaux racinaires des arbres et arbustes structurent et fertilisent les sols.
- Lutter contre le ruissellement : les arbres favorisent une infiltration en profondeur de l'eau de pluie et sa filtration dans le sol.
- Atténuer les fortes chaleurs : améliorer l'ombrage pour créer des îlots de fraîcheur sur l'exploitation.



## BÉNÉFICES POUR LA BIODIVERSITÉ

- Protéger la biodiversité de la ferme contre les pollutions et les fortes chaleurs : exploiter l'effet brise-vent des arbres pour faire barrière aux résidus de pesticides et étendre l'ombre portée pour améliorer le bien-être des animaux d'élevage.
- Création d'habitats propices à la faune : les haies sont un refuge pour la faune sauvage, notamment les auxiliaires de culture et fertilisent naturellement le sol via leurs systèmes racinaires.

## AUTRES BÉNÉFICES INDUITS



- Séquestration du carbone et atténuation.
- Amélioration de la souveraineté alimentaire du territoire.
- Intégration dans des filières de valorisation locale (utilisation du bois pour le chauffage, commercialisation via les partenaires, filière bois-énergie, etc.).

## INDICATEURS DE SUIVI

### Adaptation au changement climatique

- Évolution / maturité de l'écosystème : mesures pour évaluer la santé du sol et le taux d'abondance naturelle en Azote 15 dans les feuilles.

### Biodiversité

- Inventaire faunistique (oiseaux, reptiles, amphibiens, insectes), Suivis de biodiversité continus avec la LPO, notamment dans le cadre de la charte Paysan de nature à dont la ferme est signataire, Analyse pédologique.



# LEVIERS DE RÉUSSITE

## ASPECTS TECHNIQUES ET CONCEPTION DU PROJET

- **S'adapter aux conditions locales** : la situation hydromorphique a permis de déterminer le choix des essences et leur plantation sur une butte, toutefois l'entretien s'avère compliqué (passage à plat plus pratique). Un entretien régulier au gyrobroyeur est nécessaire les trois premières années.
- **Innover** : utilisation d'engrais verts à base d'avoine pour dépolluer les sols.
- **Chercher un équilibre économique** : la plantation de fruits rouges apporte une recette supplémentaire à la ferme.

## ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

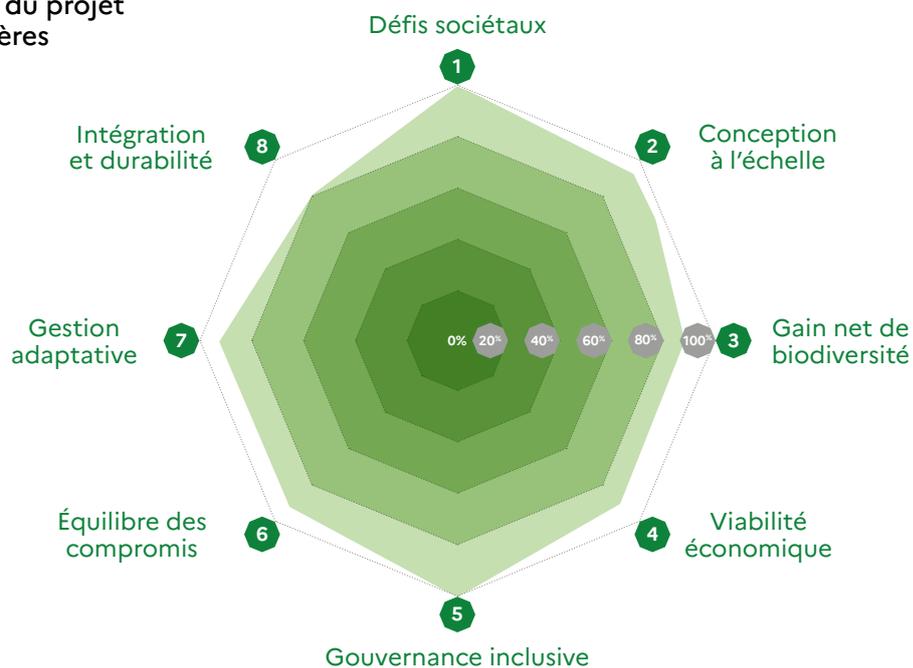
- **Bénéficiaire de conseils experts** : la ferme a été accompagnée par des acteurs locaux (pépiniéristes, associations, etc.) dans le choix des essences et des pratiques d'élevage.
- **S'insérer dans le tissu productif local** : la ferme valorise localement sa production de bois.
- **Se concerter avec les décideurs locaux** : la ferme peut compter sur le soutien de la mairie.

## SUIVI ET RÉPLICABILITÉ DE L'ACTION

- **Évaluation** : les suivis réguliers de l'abondance des espèces par la LPO et des indicateurs de santé des sols et des végétaux par CDC Biodiversité permettent d'évaluer scientifiquement les bénéfices des pratiques agroécologiques.
- **Réplicabilité et visée démonstrative** : la ferme au travers de ses « initiations à l'autonomie » et des chantiers participatifs organisés tout au long de l'année contribue à la diffusion des savoirs et à la formation de porteurs de projets agroécologiques.
- **Pérennisation** : l'intégration au programme Nature 2050 permet de garantir la pérennisation des suivis jusqu'en 2050.

# ANALYSE SELON LE STANDARD MONDIAL DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE DE L'UICN

 Adéquation du projet avec les critères du standard



## POUR PLUS D'INFORMATIONS

- Page [internet de la ferme](#)
- Page [internet du programme Nature 2050](#)

## PORTEUR DE PROJET

- **Claire Gallon**  
<https://www.beausoleildeslandes.com/contact/>

## DATE

Juillet 2023  
Janvier 2024

## RÉDACTRICE DE LA FICHE

Jean-Baptiste Rallu  
Albane Droal



CDC BIODIVERSITÉ

